

VRAI/FAUX

Le bilinguisme peut engendrer des troubles d'apprentissage de la lecture.

Vrai. Ils peuvent s'apparenter à une dyslexie, mais il s'agit en fait de la difficulté à manipuler plusieurs langues, notamment dans le cas de langues qui s'écrivent de droite à gauche.

Quand un enfant a un défaut d'élocution, il faut le faire répéter.

Faux. Il faut soi-même répéter avec une formulation correcte, pour que l'enfant l'entende et l'assimile.

Il faut éviter de « parler bébé ».

Vrai. Cela donne un mauvais exemple à l'enfant. Il est préférable de lui apprendre tout de suite des mots d'adultes, même s'il a des difficultés à les prononcer, cela viendra progressivement.

Le bégaiement se soigne par une rééducation orthophonique.

Vrai et faux. L'orthophonie est souvent utile, mais insuffisante. Il faut lui associer une psychothérapie et de la relaxation : maîtriser son agitation, bien respirer...

Les troubles du langage sont un signe de retard intellectuel.

Faux. Ils ne sont en rien liés à l'intelligence. Beaucoup d'enfants précoces (« surdoués ») présentent des troubles du langage.

Avec la Mutualité Française, la santé avance !

Premier mouvement social du pays, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France qui protègent plus de 38 millions de personnes. Depuis toujours, elle se bat pour élever le niveau de protection sociale et améliorer la santé de la population.

Des mutuelles solidaires

Les mutuelles sont des sociétés de personnes (et non de capitaux) à but non lucratif, dont les adhérents élisent les responsables. Au sein de la Mutualité Française, elles défendent le droit d'accès aux soins de qualité pour tous et ne pratiquent ni sélection ni discrimination. Prévention, accompagnement tout au long de la vie, orientation vers des soins de qualité... Face aux aléas de la vie, les mutuelles se mobilisent pour répondre aux besoins de santé de leurs adhérents et de leur famille.

Écoute, Qualité, Innovation, Solidarité : 2 000 services de soins et d'accompagnement mutualistes s'engagent pour votre santé

Acteurs essentiels dans le domaine de la santé, les mutuelles de la Mutualité Française assurent à leurs adhérents des prestations de qualité, au meilleur coût. Elles gèrent 2 000 services de soins et d'accompagnement, répartis dans toute la France. Forte du premier réseau sanitaire et social du pays, qui rassemble cliniques, centres de santé, centres dentaires, centres d'optique, centres d'audition, pharmacies, établissements pour personnes âgées et handicapées, crèches... la Mutualité Française possède toute la légitimité et l'indépendance nécessaires à la diffusion de conseils santé.

Retrouvez les conseils santé de la Mutualité Française sur : www.mutualite.fr



Mutualité Française, la santé en toute confiance

Mieux connaître les troubles du langage chez l'enfant



4 à 5 % des enfants sont concernés par des troubles du langage écrit ou oral, modérés ou sévères, soit au moins un enfant par classe. Ces troubles peuvent être à l'origine de difficultés d'apprentissage, de problèmes scolaires ou relationnels. Il est donc primordial de les repérer et diagnostiquer tôt pour proposer une rééducation adaptée sans tarder.

➔ Quand s'inquiéter ?

Il convient de consulter un pédiatre ou un médecin de la protection maternelle et infantile (PMI) si :

- à 2 ans, l'enfant ne parle pas du tout ;
- à 3 ans, il ne forme pas des phrases de trois mots ;
- à 4 ans, il déforme les mots et les sons et n'a pas un langage aisé ;

• à 7 ans, il ne lit pas correctement, confond les lettres ou bégaiè.

Le médecin vérifiera que les capacités de l'enfant

sont intactes et que ses difficultés ne sont pas en rapport avec un retard mental, l'autisme, un déficit auditif ou visuel, par exemple. Le cas échéant, il orientera la famille vers le spécialiste concerné. Dans le cas contraire, il pourra prescrire un bilan orthophonique, suivi si nécessaire d'une rééducation et d'un bilan psychologique.

➔ Les troubles du langage écrit

• **La dyslexie** consiste à confondre certaines lettres voisines graphiquement (d et q) ou phonétiquement (f et v), ou à inverser l'ordre des lettres ou à en omettre. C'est en



CE1 que le diagnostic est le plus sûr (les difficultés au CP peuvent se résorber). Plusieurs méthodes de rééducation existent, qui permettent à l'enfant de lire correctement, mais des difficultés en orthographe perdurent parfois. Une psychologue peut être utile.

• **La dysorthographe** peut être consécutive ou indépendante de la dyslexie. Il s'agit de troubles de l'écriture, qu'on n'observe pas dans l'expression orale : sauter des lettres, oublier des syllabes. Elle nécessite une prise en charge par un orthophoniste.

• **La dyscalculie** concerne les difficultés à appréhender les concepts mathématiques : numération, opération...

• **La dysgraphie** désigne la difficulté à tracer chiffres et lettres (dimensions, orientation...).

➔ Les troubles du langage oral

• **Le bégaiement** se traduit par des répétitions ou un blocage à l'émission du langage. Fréquent et banal à 2-3 ans, il faut s'en préoccuper s'il persiste au-delà de 3-4 ans. Il peut être lié à un trouble moteur, psychologique ou communicationnel. Sa correction passe par une prise en charge orthophonique, mais aussi souvent par une psychothérapie et de la relaxation.

• **Les troubles de l'articulation** (zozotement, cheveu sur la langue...) peuvent provenir d'un problème bucco-dentaire, il convient donc de commencer par faire un bilan avec un orthodontiste. Ces troubles peuvent se résorber spontanément, nécessiter une rééducation, à entreprendre idéalement avant l'entrée en CP, voire une intervention chirurgicale pour le cas échéant, couper le « frein de la langue ».

• **La dysphasie** combine des lacunes de vocabulaire, une expression télégraphique et des difficultés

de compréhension. Elle touche parfois d'abord l'expression, la compréhension, ou les deux. Elle peut être diagnostiquée vers 5-6 ans et nécessite une rééducation orthophonique à long terme.



➔ Agir pour corriger les troubles

Selon la nature de la difficulté, **la prise en charge peut être réalisée par l'orthophoniste seul ou être**

multidisciplinaire (pédiatre, psychologue...). Dans tous les cas, la participation des parents est essentielle.

Les troubles les plus sévères peuvent nécessiter une pédagogie dans des classes spécialisées avec un petit nombre d'élèves ou un soutien individuel dans une classe « normale ».

POUR EN SAVOIR +

➔ **Apeda** : Association de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage du langage écrit et oral.
<http://apeda.iframe.com>, apeda@iframe.com

Tél. : 01 34 61 96 43

➔ **Apedys France** : Fédération des associations de parents d'enfants dyslexiques. www.apedys.org

➔ **L'Inpes** pour connaître les coordonnées des « centres de référence » des troubles du langage, de consultations multidisciplinaires (professionnels de santé, de l'éducation, travailleurs sociaux) : information, diagnostic et prise en charge. www.inpes.sante.fr